

Afrique/Politique

L'ANC exige la démission de Zuma

AFP

Johannesburg/Afrique du Sud

La balle est désormais dans le camp de ce dernier. Et il pourrait donner sa réponse dans la journée.

LE Congrès national africain (ANC), le parti au pouvoir en Afrique du Sud, a ordonné hier au président Jacob Zuma de démissionner et attend sa réponse, avec l'espoir qu'elle mette enfin un point final à la crise politique qui paralyse le pays.

Depuis son arrivée à la tête de l'ANC en décembre, Cyril Ramaphosa cherche à pousser vers la sortie Jacob Zuma, mis en cause dans de nombreuses affaires de corruption, afin d'éviter une catastrophe aux élections générales de 2019.

L'ancien homme d'affaires a d'abord choisi la manière douce et négocié directement avec le président. Mais ces tractations ont échoué, et devant la frustration de l'opposition, de l'opinion publique et de membres de son parti, il est passé à l'offensive en convoquant lundi l'organe le plus puissant du parti.

Au terme de discussions-marathon, le Comité national exécutif (NEC) de l'ANC a "rappelé" hier avant l'aube le président, a annoncé le secrétaire général du parti, Ace Magashule.

"Nous ne lui avons donné aucune date butoir" mais "je sais que le président va répondre demain (aujourd'hui)", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse à Johannesburg. Le chef de l'Etat, muet de-



Photo : AFP

Le président Jacob Zuma devrait répondre dans la journée à l'ANC qui exige son départ du pouvoir. Pour lui, les jeux semblent faits.

puis plusieurs jours, n'a pas encore communiqué officiellement sa position. En théorie, c'est donc la fin pour Jacob Zuma. Mais le président, réputé retors, n'a aucune obligation constitutionnelle de se soumettre à la décision du NEC.

S'il refuse d'obtempérer, l'ANC n'aura pas d'autre choix - à moins de se renier - que de lui forcer la main et déposer une motion de défiance au Parlement.

"ARROGANT" • Les discussions du NEC se sont éternisées, laissant planer un temps le doute sur leur issue. En plein milieu de la nuit, la réunion a été interrompue le temps pour Cyril Ramaphosa d'aller à la résidence officielle du président pour lui proposer, une dernière fois, une

sortie digne : la démission. Inflexible, Jacob Zuma a encore joué les prolongations. "Il racontait n'importe quoi, il voulait rester au pouvoir jusqu'en août", a raconté à l'AFP un membre du NEC. "On s'est dit qu'il voulait encore trois mois pour piller" le pays, a-t-il ajouté sous couvert de l'anonymat.

Le président "était très arrogant", a expliqué un autre membre du NEC cité par l'hebdomadaire Mail & Guardian.

Cyril Ramaphosa lui a dit "de démissionner dans les 48 heures, sinon l'ANC déposerait une motion de défiance d'ici jeudi", a ajouté ce responsable du parti.

L'ANC, tout puissant en l'absence de scrutin présidentiel au suffrage universel direct, n'a donc eu d'autre choix que d'exiger

de Jacob Zuma qu'il quitte le pouvoir.

"ARRET DE MORT" • L'opposition, qui réclame depuis des années le départ du président n'a pas crié victoire hier.

"Zuma peut tout bonnement ignorer" l'ordre de l'ANC, a relevé l'Alliance démocratique (DA), qui a appelé à voter le 22 février en faveur d'une motion de défiance.

Pour la Cosatu, alliée de la coalition gouvernementale, l'ANC, qui a été "humiliée" par Jacob Zuma, devrait aller plus loin et faire tomber le président au Parlement. "Le temps est venu pour l'ANC de mettre fin à ce théâtre politique pathétique", a estimé la centrale syndicale.

En rappelant M. Zuma, l'ANC "a de toute façon signé l'arrêt de mort" du

président, a relevé Ben Payton, analyste au cabinet Maplecroft. "Il n'a pas d'échappatoire possible. Au final, peu importe s'il démissionne ou pas" puisque s'il refuse de le faire, "il est certain de perdre une motion de défiance".

"Il y a unanimité à l'ANC, donc les jeux sont faits", a aussi estimé le membre du NEC interrogé par l'AFP.

Le parti est "décidé à mettre un point final à la crise avant la présentation du budget" le 21 février, a pour sa part affirmé l'analyste politique Dirk Kotze. Jacob Zuma est éclaboussé par une série de scandales qui ternissent l'image de son parti, au pouvoir depuis la fin de l'apartheid en 1994.

Il a été reconnu coupable de violation de la Constitution, il est menacé d'inculpation dans une vieille affaire de pots-de-vins et son nom est intimement associé à celui de la sulfureuse famille d'hommes d'affaires Gupta, au cœur d'autres dossiers de détournements de fonds ou de trafic d'influence.

"Nous sommes déterminés à restaurer l'intégrité des institutions publiques", a insisté hier Ace Magashule.

Si Jacob Zuma démissionne, il sera remplacé par le vice-président Cyril Ramaphosa, a confirmé l'ANC. Dans le cas d'un vote de défiance, la présidente du Parlement assurerait l'intérim jusqu'à l'élection par les députés de Cyril Ramaphosa, dans un délai de trente jours.

L'Afrique en bref

• **Guinée/Manifestation.** Deux morts dans des heurts manifestants-forces de l'ordre

Deux jeunes hommes ont été tués dans des heurts lundi entre manifestants et forces de l'ordre en Guinée, où se combinaient des protestations liées aux résultats des élections locales du 4 février et à la reprise d'une grève des enseignants.

• **RDCongo/Elections.** Machine à voter : La Cénie insiste

La commission chargée d'organiser les élections en République démocratique du Congo a annoncé hier à l'AFP que sans machine à voter, il ne serait pas possible de tenir la présidentielle du 23 décembre censée élire le successeur du président Joseph Kabila.

A travers le monde

• **Corée du Sud/Justice.** 20 ans de prison contre la confidente de l'ex-présidente

Choi Soon-sil, 61 ans, confidente de l'ancienne



Photo : AFP

présidente sud-coréenne Park Geun-hye, au cœur du scandale de corruption qui a précipité sa chute, a été condamnée hier à 20 ans de réclusion criminelle.

• **Etats-Unis/Politique.** Washington soupçonne encore Moscou d'ingérence

L'ingérence de la Russie dans la politique américaine se poursuit et menace les élections de mi-mandat prévues en novembre, ont estimé hier les chefs des services de renseignement américains lors d'une audition au Sénat.

• **Pays-Bas/Politique.** Le chef de la diplomatie démissionne

Le ministre néerlandais des Affaires étrangères Halbe Zijlstra a démissionné hier, admettant devant la chambre basse du Parlement avoir menti sur sa présence lors d'une rencontre avec le président russe, Vladimir Poutine.

• **Suède/Justice.** Attentat au camion bélier de Stockholm : l'accusé plaide coupable

Rakhmat Akilov, l'auteur présumé de l'attentat au camion-bélier qui a fait cinq morts en avril 2017 à Stockholm, un demandeur d'asile ouzbek radicalisé, a plaidé coupable d'acte terroriste hier à l'ouverture de son procès.

Nigeria/Justice

Quinze ans de prison pour un des ravisseurs des lycéennes de Chibok

AFP

Kano/Nigeria

L'accusé, un homme de 35 ans, avait demandé la clémence des jurés, pour avoir été "forcé à intégrer" le groupe jihadiste et "a agi à cause de leur sévérité".

UN des jihadistes du groupe nigérian Boko Haram a été condamné à 15 ans de prison pour sa participation à l'enlèvement en 2014 de plus de 200 jeunes lycéennes à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, a-t-on appris hier auprès du ministère de la Justice.

"Un membre de Boko Haram qui a fait partie des ravisseurs qui ont kidnappé les filles de Chibok a

été condamné à 15 ans de prison", lors des auditions du tribunal de Kainji, qui s'est ouvert lundi pour juger les insurgés, a expliqué à l'AFP Salihu Isah, le porte-parole du ministère de la Justice.

Haruna Yahaya, 35 ans, est "handicapé", a précisé le porte-parole, avec un bras paralysé et une jambe déformée, et a plaidé coupable mais a demandé la clémence des jurés, pour avoir été "forcé à intégrer" le groupe jihadiste et "a agi à cause de leur sévérité", selon son avocat.

Toutefois, le tribunal de Kainji a jugé qu'il "avait l'option de ne pas prendre part aux activités de Boko Haram", rapporte M. Isah et l'a condamné à une lourde peine de prison. Des centaines de mem-



Photo : AFP

Les lycéennes de Chibok, enlevées en avril 2014 par le groupe Boko Haram. Un de leurs ravisseurs vient d'être condamné à passer les quinze prochaines années en prison.

bres présumés du groupe jihadiste nigérian Boko Haram ont commencé à comparaître lundi devant un tribunal installé dans une base militaire à Kainji, au centre du Nigeria, pour déterminer s'ils

seront condamnés, innocentés ou envoyés dans des centres de réhabilitation.

En avril 2014, 219 lycéennes, âgées de 12 à 17 ans ont été enlevées alors qu'elles passaient leurs

examens à Chibok, dans le nord-est du Nigeria, épicentre des violences du groupe jihadiste. Leur rapt a entraîné une vague d'émotion mondiale sur les réseaux sociaux sous le mouvement de "bring back our girls".

Depuis, 107 jeunes filles ont été retrouvées ou échangées après des négociations avec le gouvernement. Début janvier, plusieurs d'entre elles apparaissaient dans une vidéo diffusée par le groupe, où elles disaient qu'elles ne reviendraient plus et ne voulaient plus quitter le "califat".

Depuis 2009, le conflit avec Boko Haram a fait au moins 20 000 morts, 2,6 millions de déplacés au Nigeria et des milliers de personnes ont été enlevées.